



Procès-Verbal
De la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives
du mercredi 29 avril 2026

Président : M. ORTUNO.
Présents : MM. REHOUDJA, HORMI
Secrétaire de Séance : Mme. SAUVAGE

Rappel :

- Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à disposition des joueurs et des arbitres des installations conformes au Règlement et en état (sanitaires et douches).
- Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) installation(s) au niveau de l'éclairage.
- Le club recevant est responsable du marquage et des équipements de l'air de jeu.

ECLAIRAGES

Ville de Villemomble : Stade Georges Pompidou – NNI 930770101

MM. ORTUNO et HORMI, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, se sont déplacés, le lundi 27 avril 2026 pour le classement de l'éclairage niveau E4.

Le dossier a été transmis à la Commission régionale des Terrains et des Installations Sportives pour validation.

Ville de Vaujours : Stade Jules Ferry – NNI 930740201

MM. REHOUDJA et HORMI, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, se sont déplacés, le lundi 27 avril 2026 pour le classement de l'éclairage niveau E5.

Le dossier a été transmis à la Commission régionale des Terrains et des Installations Sportives pour validation.

TERRAINS

Ville de Clichy-sous-Bois : Stade Henri Barbusse – NNI 930140102

MM. REHOUDJA et HORMI, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, se déplaceront le mardi 12 mai 2026 à 14h30 pour la confirmation de classement.

Il faut positionner le terrain en configuration « MATCH » et leurs donner l'accès à l'ensembles des installations.

Le club est invité à ce rendez-vous.

Ville de Vaujours : Stade Eugène Burlot – NNI 930740101

MM. REHOUDJA et ORTUNO, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, se déplaceront le lundi 11 mai 2026 à 14h00 pour la confirmation de classement.

Il faut positionner le terrain en configuration « MATCH » et leurs donner l'accès à l'ensembles des installations.

Le club est invité à ce rendez-vous.

Prochaine Réunion : le mercredi 20 mai 2026 à 14h30

Le Président

M. ORTUNO Jean-Claude

Secrétaire de séance

MME. SAUVAGE Marina